

Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More France

du 17 juin 2022

La réunion se tient au Club B19, avenue Van Bever 17, 1180 Uccle, Belgique.

Le Président, Christian Boon Falleur, ouvre la séance à 17h, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Pascal de Roubaix, scrutateur. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021 (*annexe 1F*).

Le compte-rendu est approuvé.

2. Discussion et approbation du rapport d'activité 2021

Jean-Thomas Lesueur présente le rapport d'activité 2021 (*annexe 2*) et commente l'ensemble des activités réalisées, les retombées médias, les activités Internet et les activités marquantes de l'année.

Le rapport d'activité 2021 est approuvé.

3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) et du rapport financier 2021

Comptes Institut Thomas More France

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2021 (*annexe 3F*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2021 sont approuvés.

Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2021 (*annexe 4*).

Le rapport financier 2021 est approuvé.

4. Discussion et approbation du budget prévisionnel 2022

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le budget prévisionnel 2022 (*annexe 4*).

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé.

5. Discussion stratégique

Discussion libre n'appelant pas de vote.

6. Questions diverses

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 18h.